



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs-de-chêne → → Bourgeons-de-tilleul

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR
D'HORIZON DES
ENJEUX
ENERGETIQUES
ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN
20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  AVENIR CLIMATIQUE & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs-de-chêne → → Bourgeons-de-tilleul

Activer Wind

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  AVENIR CLIMATIQUE (PRENDRE CLIMAT AVEC ENCRE) & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R.Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

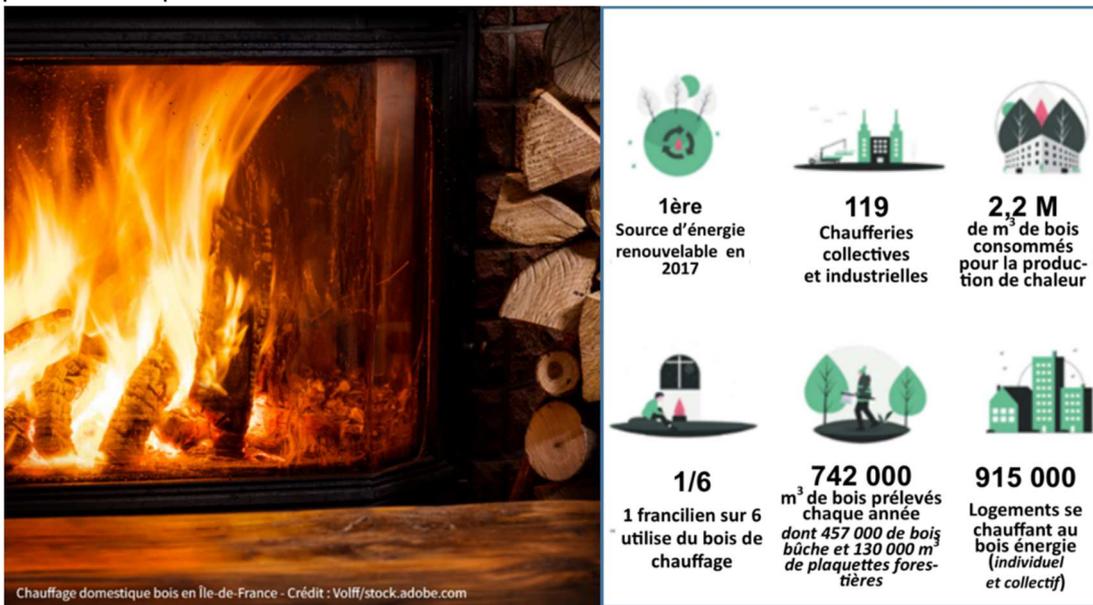
ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs-de-chêne → → Bourgeons-de-tilleul

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  **AVENIR CLIMATIQUE** & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

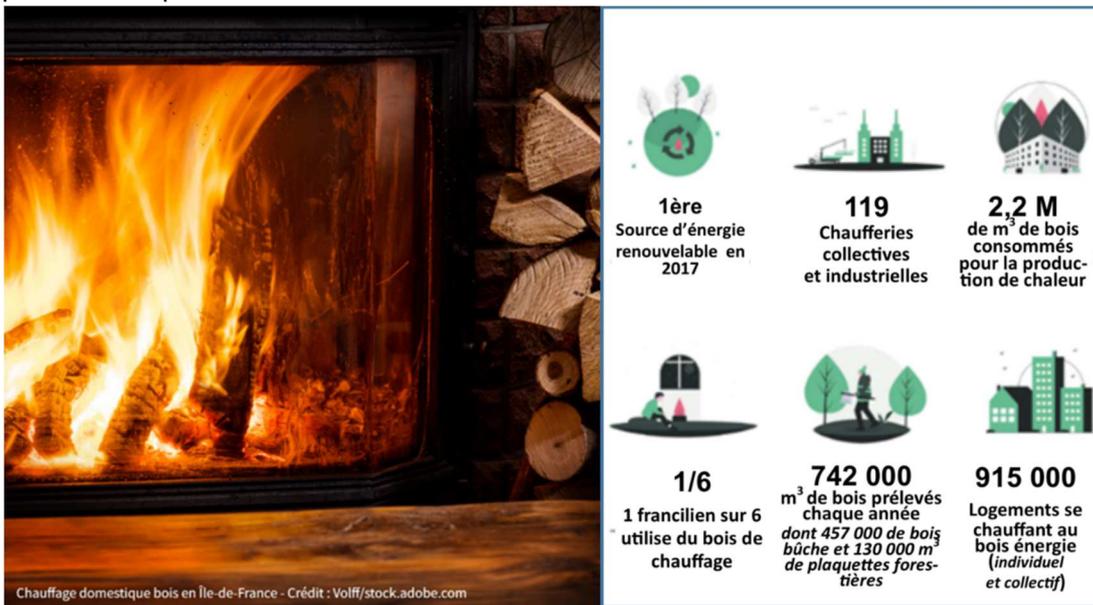
ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes aux verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs de chêne → → Bourgeons de tilleul

Activer Wind

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR
D'HORIZON DES
ENJEUX
ENERGETIQUES
ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN
20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  AVENIR CLIMATIQUE & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs-de-chêne → → Bourgeons-de-tilleul

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  Avenir Climatique & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs-de-chêne → → Bourgeons-de-tilleul

Activer Wind

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  **AVENIR CLIMATIQUE** & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner



**Chaville
Environnement**

Association agréée pour l'urbanisme
membre du conseil d'administration d'environnement 92

Association Chaville Environnement

siège social :

17, rue de la brise, 92370 Chaville

Contact

chaville.environnement@gmail.com

06 14 40 59 57

<http://chaville.envir.free.fr>



Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs de chêne → → Bourgeons de tilleul

Activer Wind

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR
D'HORIZON DES
ENJEUX
ENERGETIQUES
ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN
20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  AVENIR CLIMATIQUE & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet îlot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs-de-chêne → → Bourgeons-de-tilleul

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  Avenir Climatique & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs-de-chêne → → Bourgeons-de-tilleul

Activer Wind

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  **AVENIR CLIMATIQUE** & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Jun 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

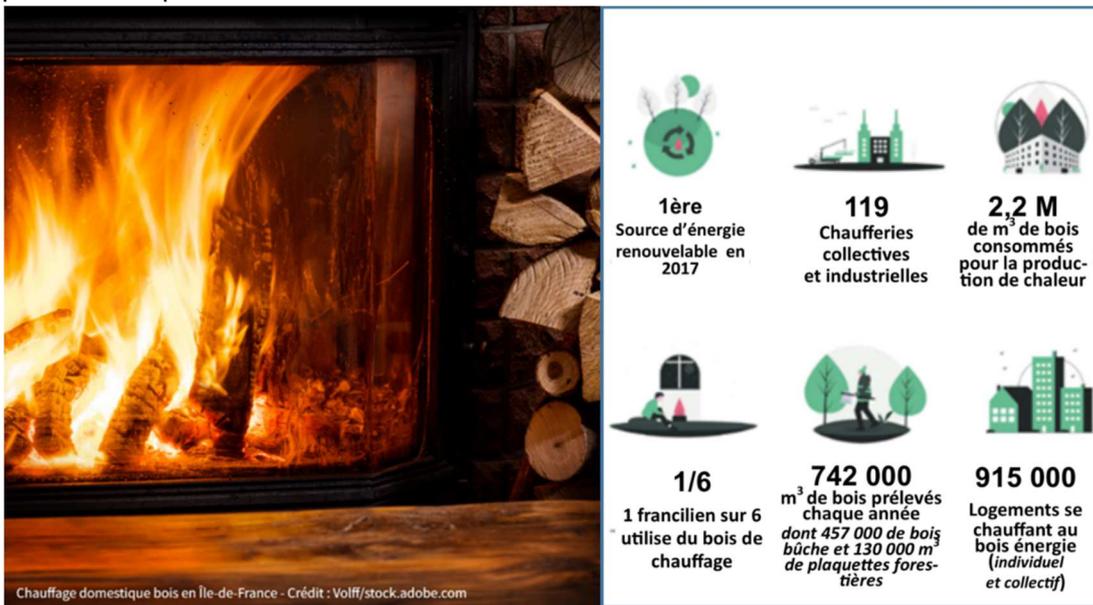
ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes aux verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs de chêne → → Bourgeons de tilleul

Activer Wind

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  **AVENIR CLIMATIQUE** & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Jun 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet îlot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs-de-chêne → → Bourgeons-de-tilleul

Activer Wind

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  AVENIR CLIMATIQUE & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

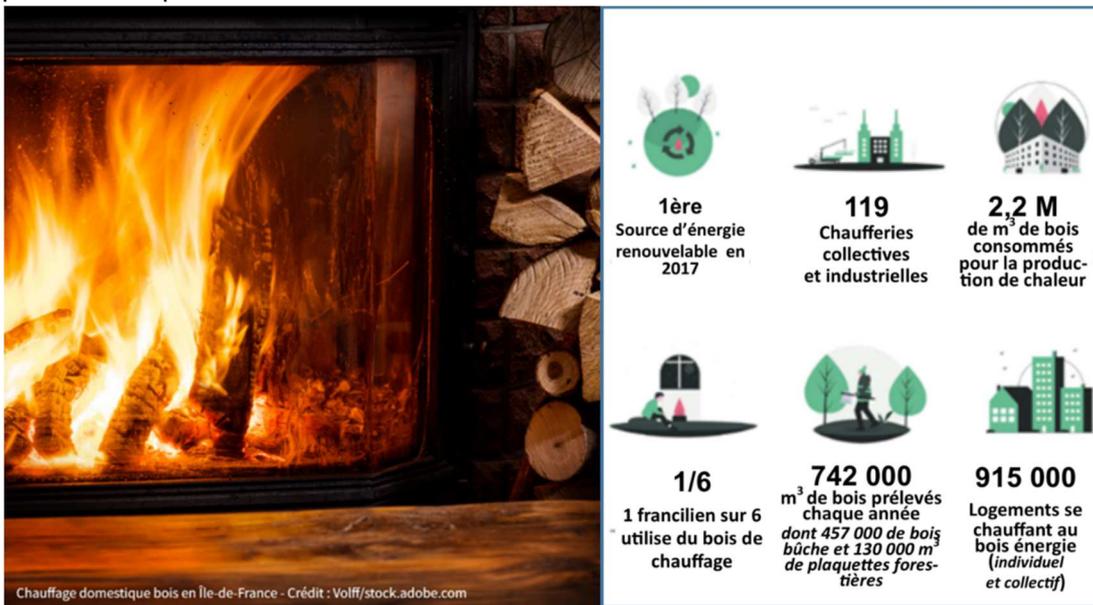
ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs-de-chêne → → Bourgeons-de-tilleul

Activer Wind

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  AVENIR CLIMATIQUE & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Jun 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

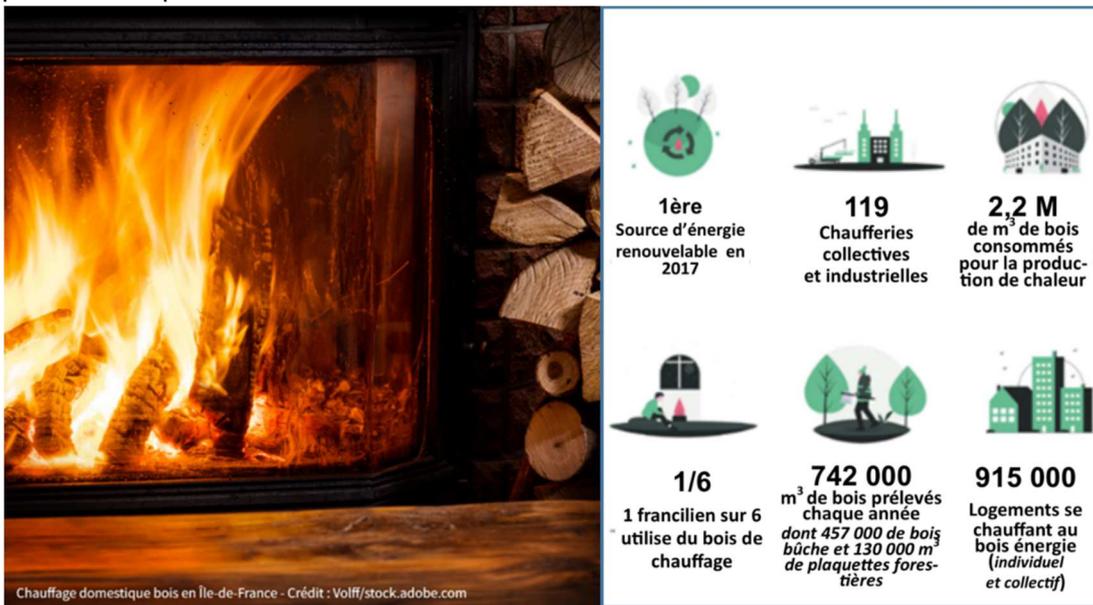
ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes aux verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs de chêne → → Bourgeons de tilleul

Activer Wind

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR
D'HORIZON DES
ENJEUX
ENERGETIQUES
ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN
20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  AVENIR CLIMATIQUE & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Jun 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes-aux-verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs-de-chêne → → Bourgeons-de-tilleul

Activer Wind

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  **AVENIR CLIMATIQUE** & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.



Juin 2022

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Les amphibiens à l'étang d'Ursine et aux alentours
- Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité
- La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay
- Les étangs de Corot (le déversoir de la discorde)

Brèves

- Le projet ilot forêt (ERISMA) amélioré ?
- Un immeuble de bureaux transformé en logement
- Projet d'un tiers lieu avenue R. Salengro
- Projet d'hôtel social

Nos Sorties de mars-avril

Evènements et sorties à venir

Le mot de la Présidente

Nous avons le plaisir d'apprendre que Jean-Claude Denard, administrateur de Chaville Environnement, est accepté par l'IPBES (*Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) pour participer à la session plénière de cette organisation installée sous l'égide de l'ONU pour les questions de biodiversité (l'IPBES est l'équivalent du GIEC pour le climat). Nous en sommes très fiers.

La ville de Chaville peut s'enorgueillir du label "Ville et villages fleuris" avec 3 fleurs. Fleurir la ville contribue à améliorer le cadre de vie, l'image de la ville, ce qui en fait un outil de promotion pour les visiteurs, les acteurs économiques. C'est aussi un atout pour attirer les insectes pollinisateurs, même si l'usage de fleurs sauvages devrait se développer au profit d'une plus riche biodiversité.

En pratique, nous nous inquiétons du devenir des oignons (tulipes et autres plantes à bulbe) et des graines, suite au renouvellement saisonnier des fleurs par les jardiniers de GPSO. Est-ce que leur récupération est faite pour être la replantation de l'année suivante ? Dans la négative, ne faudrait-il pas proposer aux Chavillois de pouvoir les récupérer comme la ville de Chaville le faisait dans le passé ? A l'heure où on chasse le gaspillage et où on cherche à faire des économies, revenir à des pratiques vertueuses serait souhaitable. Voilà une proposition d'économie circulaire locale ! Quand le label Ville et villages fleuris inclura-t-il « l'anti-gaspi » dans ses critères ?

Enfin nous annonçons la refonte de notre site internet, en panne depuis la période de la pandémie : l'adresse est chavilleenvironnement.fr

Bonne lecture !

Irène Nenner

Les amphibiens de l'étang d'Ursine et aux alentours



Le printemps 2022 a vu peu de soirées avec une température douce et une humidité favorables aux amphibiens. Entre Chaville et Vélizy, crapaud commun, grenouille rousse, quelques grenouilles agiles et tritons palmés ont franchi les rues Morte Bouteille et Maneyrol, soit plus de 7550 amphibiens entre mi-février et mi-avril, selon un protocole de comptage d'une heure en soirée qui, sans être exhaustif, donne un aperçu de l'abondance (nous constatons aussi plus de 250 individus écrasés, majoritairement hors des dispositifs de protection). A l'aller, des amphibiens tombent dans les bouches d'égout route Morte Bouteille et rue Maneyrol, jusqu'à l'angle de la rue Drappier, tandis que plus tard, des têtards sont aspirés par le déversoir de l'étang d'Ursine. Un dispositif préventif comme une grille amovible serait donc à imaginer. Certains soirs, un tiers des effectifs pouvant s'aventurer rue Maneyrol face au restaurant La Pergola, il serait utile d'installer en lisière un muret de bois entre la rue Drappier et la route Sablée côté forêt pour diriger les amphibiens. La zone arborée située entre l'étang et la lisière sert de refuge aux amphibiens lorsque les conditions climatiques sont défavorables, mais elle offre peu d'abris et mériterait d'être étoffée par des plantations plus denses. Osons même imaginer que cette portion d'espace forestier retrouve un jour son sol naturel...

Ursine nature s'interroge sur l'impact du feu d'artifice sur la faune sauvage : crapelets tout juste sortis de l'eau, oiseaux nicheurs, juvéniles, chauves-souris (plusieurs dizaines fréquentent le site en le débarrassant des moustiques). Nous avons observé une tentative infructueuse de nidification de la fauvette effarvate dans l'une des roselières en formation, aussi, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur l'impact de l'événement pyrotechnique sur cette zone naturelle singulière, dont le brusque effarouchement des animaux génère une potentielle source de mortalité. Cet événement gagnerait à laisser d'autres alternatives festives émerger, innovantes et plus frugales.

A Chaville, selon des riverains de l'étang Brise-Miche, depuis une dizaine d'années il n'y aurait pas eu d'observations de crapaud commun. Une exploration des rives a confirmé l'absence de cette population, tandis que fut constaté en mars 2021 un faucardage mécanique de la roselière, dévastateur pour la faune qui aurait pu s'y trouver. Toujours à Chaville, au Val Saint-Olaf, notons la probable disparition du crapaud accoucheur observé en 2005 dans une petite mare, dont le vestige n'est plus qu'un fossé pollué. Les mâles chanteurs étaient entendus dans les interstices des dalles longeant la voie ferrée, parmi les pierres et autres anfractuosités. Rive droite, une petite population semble survivre vers le chemin de la Terrasse, où des investigations restent à mener.

Contact : Cyril Laurentin (président)

ursine.nature@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ursinenature/>

Gestion des forêts, santé publique, climat et biodiversité

La gestion des forêts est en pleine évolution après l'adoption des plans nationaux et régionaux de la forêt et du bois de 2019. Chaville Environnement s'était inquiété à l'époque des objectifs affichés d'intensification des prélèvements de bois en forêts d'Île-de-France. Il nous avait été répondu que cette intensification ne s'appliquerait pas aux forêts publiques. Cependant, le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon présenté en décembre 2021, prévoit de plus que doubler les coupes de bois entre 2021 et 2040 par rapport à celles du plan précédent (2004-2020). La moitié du bois prélevé est destinée au chauffage.

Conséquences pour la santé Le chauffage urbain est responsable d'environ la moitié de la pollution aux particules fines en IdF, le reste provenant surtout des transports. Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France rapporte dans une étude très détaillée de 2015 que « **le chauffage au bois est responsable de 85% des émissions de PM₁₀ primaires, de 86% des émissions de PM_{2,5} primaires, du secteur résidentiel alors que ce combustible ne compte que pour 5% des besoins d'énergie de ce secteur** ». Les pics répétés de pollution atmosphérique ne sont pas anodins car ils causent environ 40 000 morts prématurées par an en France.



Source : Schéma Régional Biomasse, Programme Régional Forêt-Bois, ROSE, Ipsos/Préfecture d'Île-de-France. Enquête sur le chauffage au bois. Octobre 2020.

Conséquences sur le climat Le dernier rapport du GIEC recommande d'augmenter de 25% la séquestration de CO₂ des forêts. Comme le bois est considéré comme énergie renouvelable, au même titre que l'éolien et le solaire, les chaufferies collectives et industrielles sont subventionnées par l'état. Le terme renouvelable laisse penser que prélever du bois est neutre car la forêt repousse. Mais brûler du bois transfère instantanément dans l'atmosphère le carbone qui y était séquestré. De plus, les racines et les petites branches laissées en forêt émettent aussi du CO₂ en se décomposant. Tous comptes faits, pour une même énergie de chauffage, brûler du gaz en laissant le bois vivant émet trois fois moins de CO₂ que de brûler du bois. Pour réduire les émissions dues au chauffage urbain la géothermie et les pompes à chaleur sont préférables au gaz, mais pas le bois que ce soit sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Conséquences sur la biodiversité Ces six dernières années, Chaville Environnement a fait l'inventaire des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Pour un bon potentiel d'accueil de la biodiversité forestière, il faut de gros arbres porteurs de microhabitats et générateurs de gros bois mort. Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon, qui prévoit de rajeunir et éclaircir les peuplements, ne va pas dans ce sens-là ; il privilégie la régénérescence des chênes en leur donnant davantage de lumière. Ceci ne peut que faire régresser la biodiversité forestière.

Conclusion Devant l'ensemble de ces impacts négatifs sur la santé des franciliens, sur le climat et la biodiversité, Chaville Environnement, Ursine Nature, Environnement Fausses Reposes et Dagoverana (Ville d'Avray) s'opposent à la réduction prévue du stock de bois vivant de nos forêts. Nous avons demandé à l'ONF de surseoir pendant cinq ans à toute augmentation des coupes de bois.

Jean-Claude Denard

La pollution lumineuse nocturne sur la RD 910 à Sèvres, Chaville et Viroflay

France Nature Environnement Île-de-France a pris l'initiative de promouvoir une réduction de l'intensité lumineuse nocturne des éclairages publics. Chaville Environnement y participe avec Val de Seine Vert sur la RD 910 du Pont de Sèvres à Versailles. L'idée est de chercher avec les municipalités, les intercommunalités, les départements, les moyens de réduire l'intensité lumineuse la nuit. Ces trois communes sont des communes forestières avec la forêt de Meudon, la Forêt de Fausses Reposes et le parc de Saint Cloud, qui sont des réservoirs de biodiversité. Le dialogue entre FNE IDF et les municipalités de Sèvres et Chaville a commencé sur ce sujet dès le début de 2022 et se poursuivra lors d'une rencontre prochaine avec les services de GPSO.

L'éclairage artificiel s'est développé fortement (+94% en 20 ans), il provient de l'éclairage public, d'enseignes, de vitrines, de façades, de publicité lumineuse, afin de fournir aux humains la nuit, un prolongement de leurs activités et sécuriser leurs déplacements. Sachant que l'éclairage public représente quelque 41% de la consommation d'électricité, on mesure le potentiel d'économie en éteignant les lampadaires une partie de la nuit.

Les organismes vivants et les écosystèmes, normalement adaptés à l'alternance jour/nuit, sont gravement perturbés dans leurs déplacements et leur durée de vie. Par exemple près de 150 insectes volants meurent d'épuisement à force de tourner autour d'un lampadaire chaque nuit d'été. Les humains sont également affectés dans leur sommeil notamment par la lumière bleue émise par les LED « blancs » de ces panneaux en bloquant la sécrétion de la mélatonine. La lumière artificielle nocturne est bien une nuisance pour les êtres vivants.

Le 29 novembre 2021, à 5h du matin, nous avons parcouru la RD 910 depuis le Pont de Sèvres jusqu'à Versailles en suivant la RD910 pour observer les sources de lumière. Cet axe traverse une zone urbaine dense et est bordé de supermarchés et de commerces, d'agences immobilières, de banques, de coiffeurs. La nuit, la circulation est très réduite.

Les photos prises dans chacune des trois villes montrent des situations contrastées :



A Sèvres, l'éclairage public est intense et on y voit comme en plein jour, malgré les décorations de Noël presque toutes éteintes. Le Musée de la Céramique est largement éclairé. Un nombre significatif de devantures sont éclairées violemment, toutes les agences immobilières, un grand nombre de coiffeurs, plusieurs boutiques de cadeaux sont éclairées.

A Chaville, l'éclairage public est d'intensité moyenne mais son effet est amplifié car il y a deux sources lumineuses sur chaque lampadaire, l'une vers le bas, l'autre plus en hauteur. Les décorations de Noël sont nombreuses et très lumineuses. Chaville dispose de publicités géantes sur pied ou non qui sont toutes allumées.

A Viroflay, l'éclairage public est plutôt sobre et la ville apparaît sombre, hormis un court espace où les commerces sont regroupés. Les agences bancaires sont éteintes et les éclairages de Noël ne sont pas allumés sur l'axe.

Nos observations offrent de nombreuses pistes d'actions pour réduire la lumière la nuit.

Irène Nenner

Les étangs de Corot : le déversoir de la discorde

Les étangs de Ville d'Avray existent depuis plus de 300 ans et n'ont jamais débordé, car leur capacité de rétention est suffisante pour stocker l'eau de ruissellement du bassin versant, même en cas de fortes précipitations. En 2019, l'Etat (Ministère de la Culture) et le Centre des monuments nationaux a lancé le projet de "confortation des digues" pour prévenir les risques d'une crue centennale qui affecterait la sécurité des habitants, c'est-à-dire le risque d'inondation d'une parcelle de 500 m² du domaine de la Ronce située en aval des étangs (700 logements et 3000 personnes exposées).



L'étang neuf en 2021

Le chantier important (12 millions d'euros) prévu avec la construction de 2 déversoirs (amont et aval) a conduit à la défiguration du paysage : abattage de 32 magnifiques tilleuls quasi centenaires, le long des berges, arbres emblématiques de l'œuvre picturale de Corot ; la mise à sec de l'étang neuf une bonne partie de l'année 2021 a conduit au dépérissement de nombreux arbres et de haies, riches de biodiversité de la faune locale ; l'étang neuf ressemble aujourd'hui à un marécage envahi par des plantes invasives, les roseaux offrant un spectacle de désolation. La construction de passerelles, de gabions et de pontons sur l'étang vieux, artificialise le site et aggrave la défiguration du paysage. Le chantier a été interrompu depuis près d'un an car la construction du second déversoir en aval impliquait un accord entre le Centre des monuments nationaux et la société foncière GECINA propriétaire du domaine de la Ronce. Ce chantier a mobilisé pendant au moins 18 mois des ingénieurs indépendants, des associations, des citoyens pour s'opposer à ce chantier démesuré et proposer des solutions alternatives à ce déversoir appuyées par des experts indépendants.

Une enquête publique a été lancée en février 2022 par la préfecture des Hauts de Seine en vue d'exproprier la société foncière GECINA. 92 % d'avis défavorables (citoyens, associations et experts) ont été exprimés. Les conclusions de la commissaire enquêtrice a pourtant émis un avis favorable pour l'expropriation de GECINA et la construction de ce second déversoir.

Ce projet complexe a été lancé sans concertation suffisante avec la population et les experts, il a été mal coordonné entre les acteurs de l'état et des collectivités locales conduisant à faire traîner en longueur un chantier écocide. On ne peut que constater l'exploit d'avoir dégradé, pour de nombreuses années, le paysage au grand dam des habitants et des amoureux du site. La communication et la concertation avec le public depuis le démarrage du chantier a été un fiasco en laissant beaucoup de frustrations dans la population. Peut-on espérer que les pouvoirs publics tirent les leçons de cette expérience sans que l'environnement en soit le grand perdant ?

Irène Nenner

Brèves

Le projet îlot Forêt (ERISMA) : vers une amélioration ?



Le 7 avril dernier, une réunion a eu lieu entre les riverains et la ville de Chaville, sur ce projet situé à l'angle Carnot/Coteau. Diverses modifications du projet initial ont été actées, notamment : une façade allégée avec moins de balcons, création d'un parvis devant la crèche pour servir de dépose-minute, d'une noue de pleine terre pour collecter les eaux de pluie, l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour. La décision de substituer le chauffage au bois par des pompes à chaleur et/ou du solaire est retardée.

Un immeuble de bureaux transformé en logements et commerces



L'immeuble IDENTICAR sous la sente Châtre-Sacs, situé au: 140-170 avenue Roger-Salengro, va être transformé en immeuble d'habitation et de commerces : logements sur 630 m² plus deux maisons mitoyennes derrière l'immeuble. Les travaux ont commencé avec la démolition de la façade.

Projet de Tiers lieu éphémère



Un "tiers-lieux" va être installé pour 2 ans, dans les anciens locaux de la société CEDEO au 499, avenue Roger Salengro. Il s'agit d'un nouveau lieu d'initiatives collectives qui permet rencontres, interactions sociales : on y crée, on y travaille, on s'y forme, on y apprend, on y participe, on s'y distrait ensemble. Les activités les plus communes sont le coworking (partage d'un même espace de travail), les formations, les stages, les activités artistiques, l'artisanat, les points-relais administratifs. S'y retrouvent des îlots de convivialité : café solidaire, vente et exposition de produits locaux. Ils sont engagés dans la création, la diffusion des pratiques artistiques et culturelles. Les Chavillois souhaitent voir émerger un Tiers-Lieu sur leur commune, comme à l'auberge espagnole, ils doivent décider de ce qu'ils y apporteront.

Projet d'hôtel social



Un immeuble de 46 logements, dont 20 logements sociaux et une pension de famille de 26 logements dont un dédié à l'hôte de maison, un local commercial de 47,67 m² et un parking en sous-sol de 14 places va être construit au 996-1020 avenue Roger Salengro par Hauts-de-Seine Habitat. Un petit jardin est prévu à l'arrière et le toit sera végétalisé. Notez que la pension devrait permettre d'aider temporairement les familles en situation difficile

Nos sorties de mars-avril

Opération forêt propre - le 26 mars 2022



Le stand de distribution des gants et des sacs poubelle, installé par la municipalité au Parc de la Mare Adam - forêt de Meudon

Sortie Fleurs de printemps du 9 avril 2022

Une matinée très pluvieuse n'a pas découragé à 14 h les candidats à la reconnaissance des fleurs de printemps dans la forêt de Fausses-Reposes.



L'ambiance était au rendez-vous et les participants ont été récompensés par de nombreuses plantes fleuries à cette période de l'année.



Chélidoine ou Herbes aux verrues → → Stellaire → → Mâche

Et aussi quelques fleurs inattendues...



Bugle rampant → → Fleurs de chêne → → Bourgeons de tilleul

Evènements et sorties à venir



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP



- 10 avril 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 8 mai 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 12 juin 2022 (RV Chaville gare rive droite 9h45)
- 10 juillet 2022 (RV Chaville gare rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>



GRAND TOUR D'HORIZON DES ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

The BIG CONF

MERCREDI 8 JUIN 20H30

Salle Dunoyer de Ségonzac
14 Av. des Combattants 78220 Viroflay
Contact : quentin.jouffre@orange.fr

par  **AVENIR CLIMATIQUE** & les Acteurs de la Transition - ALTESS 

La Big Conf : un tour d'horizon des enjeux énergétiques et climatiques

Depuis plusieurs années, la place occupée par les enjeux énergétiques et climatiques au sein de nos sociétés n'a cessé de croître. Cela s'illustre notamment à travers l'augmentation du nombre de politiques publiques environnementales (au biais de lois, taxes ou subventions), mais également par l'amplification des mouvements de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux (fresques pédagogiques, marches pour le climat, ...).

L'objectif de notre conférence est donc de vous présenter en 1h30 les principaux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés font actuellement face en apportant des réponses simples et argumentées à des questions telles que :

- « Quel est le niveau de dépendance des sociétés humaines vis-à-vis des énergies fossiles ? »

- « Combien de temps les réserves stratégiques de pétrole permettront-elles de couvrir les besoins énergétiques de l'humanité ? »
- « Comment l'activité humaine influe-t-elle sur le fonctionnement du système climatique ? »
- « Quels sont les différents leviers d'actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? »

Que vous soyez intrigués par les interrogations mentionnées ci-dessus, friands d'accroître vos connaissances autour des enjeux énergétiques auxquels notre société est confrontée, ou tout simplement curieux, c'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à assister à notre conférence.